

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2011

DCM N° 11-12-03

Objet : Budget Primitif 2012 – Motion Recettes – Motion Dépenses.

Rapporteur : M. le Maire

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,
VU les instructions comptables M14, M4 et M49,

VU sa délibération du 29 Novembre 1996 décidant le vote par nature et les durées d'amortissement,

VU les délibérations des 26 Octobre 2001, 31 Mars 2005 et 30 Mars 2006 complétant les durées d'amortissement,

VU la délibération du 30 Mars 2006 fixant le régime des provisions,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire du 27 Octobre 2011,

VU le projet de budget présenté pour l'exercice 2012,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

MOTION 1

DECIDE :

- DE VOTER le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

-ARRETE le montant du Budget Primitif 2012 en recettes comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	35 492 174
. Mouvements d'ordre	<u>13 730 644</u>
. Mouvements budgétaires	49 222 818
 - <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	<u>1 057 341</u>
. Mouvements budgétaires	1 057 341
 - <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	<u>64 590</u>
. Mouvements budgétaires	64 590
 - <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	0
 TOTAL	50 344 749

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	154 559 156
. Mouvements d'ordre	<u>922 282</u>
. Mouvements budgétaires	155 481 438
 - <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	1 588 262
. Mouvements d'ordre	<u>42 844</u>
. Mouvements budgétaires	1 631 106
 - <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	280 000
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	280 000

- <u>Budget Annexe des Zones</u>		
. Mouvements réels	8 220 831	
. Mouvements d'ordre	0	
. Mouvements budgétaires	8 220 831	
	TOTAL	165 613 375
	TOTAL GENERAL	215 958 124

- **DECIDE** pour 2012 de reconduire les taux des 3 impôts locaux, soit :
 - 18,09% pour la Taxe d'Habitation
 - 17,21% pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties
 - 70,35% pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties représentant un produit global de 51.800.000 Euros.

MOTION 2

DECIDE :

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **ARRETE** le montant du Budget Primitif 2012 en dépenses comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Budget Principal</u>		
. Mouvements réels	48 300 536	
. Mouvements d'ordre	922 282	
. Mouvements budgétaires	49 222 818	
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>		
. Mouvements réels	1 014 497	
. Mouvements d'ordre	42 844	
. Mouvements budgétaires	1 057 341	
- <u>Budget Annexe du Camping</u>		
. Mouvements réels	64 590	
. Mouvements d'ordre	0	
. Mouvements budgétaires	64 590	

- <u>Budget Annexe des Zones</u>		
. Mouvements réels		0
. Mouvements d'ordre		<u>0</u>
. Mouvements budgétaires		0
	TOTAL	50 344 749

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>		
. Mouvements réels		141 750 794
. Mouvements d'ordre		<u>13 730 644</u>
. Mouvements budgétaires		155 481 438
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>		
. Mouvements réels		573 765
. Mouvements d'ordre		<u>1 057 341</u>
. Mouvements budgétaires		1 631 106
- <u>Budget Annexe du Camping</u>		
. Mouvements réels		215 410
. Mouvements d'ordre		<u>64 590</u>
. Mouvements budgétaires		280 000
- <u>Budget Annexe des Zones</u>		
. Mouvements réels		8 220 831
. Mouvements d'ordre		<u>0</u>
. Mouvements budgétaires		8 220 831
	TOTAL	165 613 375
	TOTAL GENERAL	215 958 124

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Dominique GROS
Maire de Metz

Service à l'origine de la DCM : Finances

Commissions : des Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.2

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 47

Absents : 8

Dont excusés : 7

Décision : ADOPTEE A LA MAJORITE